

L'hôtel de ville de Noyon au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dessin de Monthellier gravé par Thierry frères.

## Marie-Louis-Jules Audebert, le maire éclairé

En février 1848, une révolution populaire mettait à bas la Monarchie de Juillet. L'abdication de Louis-Philippe, roi des Français, donna naissance à la II<sup>e</sup> République qui porta à sa tête Louis-Napoléon Bonaparte. A Noyon, le nouveau régime se caractérisa par l'élection de Jules Audebert comme maire.

### Le maire du nouveau régime

Né le 13 décembre 1808 à Noyon, fils du propriétaire Marie François Achille Audebert et de Cécile Virginie Louise Legrand, Marie-Louis-Jules Audebert était le neveu d'un notaire noyonnais, Jean-Baptiste Robert Audebert décédé en 1780. Le Dr Frary décrit sa jeunesse comme « *studieuse, calme, exemplaire* ». En 1837, Jules Audebert devint à son tour notaire à Noyon où il est noté, en 1841, marié à Lucie Tassart, originaire de Breteuil, et père de trois enfants. Il semble abandonner cette charge en 1844 après s'être enrichi, selon un rapport préfectoral, par la vente de biens communaux. Conseiller municipal pressenti pour être adjoint au maire en 1844, Jules Audebert résidait dans l'hôtel dit de Richemont, rue Cocquempot (aujourd'hui Sainte-Godeberthe).

Elu maire de Noyon à l'unanimité du conseil municipal le 17 août 1848, il succéda au tanneur Achille Baudoux nommé à la suite du changement de régime et mort quelques semaines plus tard. Le début de mandat de Jules Audebert, âgé de quarante ans, fut marqué par une visite de premier ordre : le dimanche 25 février 1849, il reçut le Président de la République Louis-Napoléon Bonaparte venu inaugurer la section de chemin de fer de Compiègne à Noyon. Un an s'était écoulé depuis l'élection du prince-président qui fit à Noyon son premier discours en province : « *Je vous remercie, monsieur le Maire, des paroles que vous venez de faire entendre, et de l'accueil que me fait avec vous la ville de Noyon. Les espérances qu'a fait concevoir au pays mon élection ne seront point trompées ; je partage ses vœux pour l'affermissement de la République ; j'espère que tous les partis qui ont divisé le pays depuis quarante ans y trouveront un terrain neutre, où ils pourront se donner la main pour la grandeur et la prospérité de la France.* »

Cette même année fut lancée la souscription publique en vue de réaliser une statue en hommage au sculpteur Jacques Sarazin. Deux ans plus tard, le 14 septembre 1851, Jules Audebert inaugura l'œuvre de Dominique Malknecht érigée sur la promenade du Cours, à proximité du débarcadère du chemin de fer. « *De nos jours, déclara t-il, le culte du génie est devenu presque général : sur tous les points de la France s'élève une espèce de concert d'admiration et d'enthousiasme à la mémoire des noms qui ont acquis de la célébrité, et les grandes renommées sont une richesse que les villes tiennent à transmettre à la prospérité comme le père de famille un patrimoine à ses enfants. Noyon devait entrer dans cette sphère d'attraction universelle et revendiquer au passé les titres de gloire qu'elle avait légués en donnant le jour à Jacques Sarazin.* »

### De la République à l'Empire

Le 1<sup>er</sup> janvier 1852, Audebert fut convié, avec d'autres maires, à assister à une cérémonie au cours de laquelle le prince-président lança une proclamation solennelle. Le plébiscite qui confirma l'Empire donna 1459 suffrages en faveur de Napoléon III contre 69.

Réélu maire en 1854 et en 1860, Jules Audebert fut aussi élu en 1853 conseiller général de Noyon par 2073 voix contre 1 394 à Louis de Grattier de

Gratterie, de Beaurains. Il occupa la fonction de secrétaire du Conseil général. Durant son mandat, le conseil municipal fit construire les abattoirs de Noyon inaugurés le 16 novembre 1853, soutint les travaux de restauration de la cathédrale, créa des ateliers de secours, développa les hospices, les ouvriers et les écoles. Il réalisa les promenades sur les anciens remparts démolis et autorisa la construction d'une usine à gaz sur un terrain situé dans les anciens fossés de la citadelle, près du passage à niveau du chemin de fer. Ce projet fut encadré par un accord passé avec Gustave Pétigny de Rivery, entrepreneur d'usines à gaz demeurant à Béthune, qui le rendait concessionnaire avec un monopole de quarante ans. L'éclairage public à l'huile fut donc substitué par un éclairage au gaz produit à partir de la houille.



Audebert lisant son discours lors de l'inauguration de la statue de Sarazin, d'après l'illustration du 20 septembre 1851.

Dans le but de réduire la misère populaire, Jules Audebert chercha à implanter un quartier de cavalerie, créateur de richesses pour la ville. Ce projet ne se réalisa que quatre décennies plus tard.

### Le fondateur de la bibliothèque municipale

Lorsqu'en 1858, le Comité archéologique de Noyon (ancêtre de la Société historique actuelle) tint ses premières séances en la bibliothèque de la cathédrale puis dans la salle de la Caisse d'Epargnes, le maire de Noyon proposa la création d'une bibliothèque publique pour l'accueillir. Il créa une commission qui, en février 1859, fixa son choix sur un local regroupant la Salle de la Justice de paix et la Salle des Conciliations. En octobre suivant, grâce aux aides financières de l'Etat et aux dons de membres du Comité archéologique, la bibliothèque renfermant aussi un musée était créée. Lors de son inauguration, le 9 octobre 1860, Jules Audebert expliqua son choix : « *Au milieu de cet essor inévitable, la ville de Noyon ne veut pas rester en arrière, et, chaque jour, s'accroît et s'accroît, chez elle, la somme du bien-être public. Ainsi, à peine l'administration municipale touchait-elle au terme de ses entreprises pour l'amélioration des conditions matérielles et morales de la population, qu'elle a*

*vu les aspirations des masses se diriger vers le développement des intelligences.* »

Il ajouta : « *Notre intention, en cherchant à doter la ville de cet établissement, n'a pas été de l'enrichir de l'une de ces précieuses collections qui sont le privilège des grandes cités, et que les dépositaires montrent avec orgueil aux étrangers qui viennent les visiter ; nous avons seulement voulu fonder une bibliothèque utile à tous les points de vue, où les hommes de toutes les classes soient à même de puiser des leçons de morale, de philosophie et de science appropriées à leurs conditions, et au frontispice de laquelle ont pût inscrire, comme l'a fait autrefois un fameux roi d'Egypte sur la porte de la sienne : Trésor des remèdes de l'âme.* »

Puis rendant hommage à l'action du Comité archéologique, il déclara : « *Je vois, dans ce concours, la preuve que l'administration municipale et le Comité, en s'unissant pour fonder une bibliothèque publique, ont répondu à un besoin généralement senti, et consacré, pour l'avenir, une amélioration incontestable.* »

S'il s'agit d'un établissement d'une bibliothèque devait être considéré comme une « *grande amélioration intellectuelle* », il correspondait aussi à une « *amélioration morale* » qui devait « *répondre au besoin d'instruction des masses en leur offrant une nourriture saine, utiles, élevée.* »

Au cours de cette séance, Jules Audebert porta un toast appuyé au chef de l'Etat : « *A l'Empereur ! Son nom doit être acclamé dans toutes nos solennités ; c'est par lui qu'il nous a été donné de jouir en paix des satisfactions d'un grand peuple. Au souverain qui sème partout sur son passage la confiance et l'enthousiasme, et qui nous assure la gloire, la sécurité et la puissance.* »

Cette même année, l'empereur Napoléon III en visite à la glacerie de Saint-Gobain s'arrêta en gare de Noyon où le maire se fendit d'un discours.

Chevalier de la légion d'honneur, conseiller général de l'Oise et maire de Noyon durant douze ans, Jules Audebert remit sa démission de tous ses mandats au préfet pour raison de santé. Le 11 juin 1861, il confirma son souhait au préfet de l'Oise : « *Il me coûte de me séparer, un peu avant le temps, d'une administration qui ne m'a jamais donné que des témoignages de confiance et de bienveillance, mais je sens qu'il est de mon devoir de ne pas conserver une position aux exigences de laquelle il me serait impossible de satisfaire à cause de ma mauvaise santé. En rentrant dans la vie privée, je n'en serai pas moins dévoué au gouvernement de l'Empereur dont j'apprécie bien toute la haute sagesse et au service duquel j'aurais été heureux de pouvoir me consacrer plus longtemps.* »

Retiré de la vie politique, il décéda le 24 mai 1863 en son château de Cuise la Motte à l'âge de 55 ans. ■

Signature de Jules Audebert

Jean-Yves Bonnard  
Président de la Société historique de Noyon  
www.societe-historique-noyon.fr